



UNION ÉTUDIANTE  
DU QUÉBEC

## MEMOIRE PRESENTE AU COMITE PERMANENT DE LA SCIENCE ET DE LA RECHERCHE

---

Meilleurs talents, recherche et innovation

*Mai 2022*



Union Étudiante du Québec  
6217 rue St-André  
1-877-213-3551  
unionetudiante.ca  
info@unionetudiante.ca

©unionetudianteduquébec

L'Union étudiante du Québec (UEQ) a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales.

L'UEQ représente plus de 91 000 membres de plusieurs campus universitaires à travers le Québec. Elle se veut être l'interlocutrice principale des dossiers de l'accessibilité aux études supérieures et de la condition de vie des étudiants et des étudiantes auprès des différents gouvernements et groupes sociaux.

## RAPPEL DES REVENDICATIONS

### **Revendication 1**

Que le gouvernement du Canada s'engage à augmenter le budget des programmes de bourses étudiantes en recherche afin de rattraper le retard causé par les coupures de 2011 à 2015.

### **Revendication 2**

Que le gouvernement du Canada s'engage à augmenter la durée du financement de leurs programmes de bourses étudiantes en recherche pour refléter la durée réelle des études sans diminuer le montant annuel des bourses.

### **Revendication 3**

Que les trois organismes subventionnaires fédéraux réservent au moins une place au sein de leur conseil d'administration respectif pour une représentante ou un représentant de la communauté étudiante aux cycles supérieurs à la suite de la recommandation de ses pairs.

## 1. ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES FEDERAUX

Les organismes subventionnaires fédéraux (OSF) financent une importante partie de la recherche au Canada. D'ailleurs, par l'entremise des programmes de bourses du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et des Instituts de recherche en santé (IRSC), le gouvernement finance la recherche de plusieurs étudiantes et étudiants. Toutefois, le financement des OSF a été mis à mal dans les dernières années, principalement en ce qui a trait au financement des bourses étudiantes. La recherche devra jouer un rôle de premier plan dans la relance économique du Canada. Pour cela, il faudra se donner les bons outils et financer adéquatement la recherche au sein des OSF. Les prochaines revendications sont des pistes de solution en ce sens.

### 1.1 ACCESSIBILITE DES BOURSES ETUDIANTES

Entre 2011 et 2015, le gouvernement du Canada a effectué d'importantes compressions dans les budgets des organismes subventionnaires fédéraux. Ceci a eu pour impact de réduire les dépenses allouées aux programmes de bourses étudiantes et ainsi diminuer le nombre de bourses de recherche disponibles.<sup>1</sup> Depuis 2015, le gouvernement a effectué d'importants réinvestissements dans les budgets des OSF, permettant ainsi au financement général de rattraper, voire de dépasser, l'inflation par rapport à 2010.<sup>2</sup> Cependant, les programmes de bourses étudiantes n'ont pas pu bénéficier de ces réinvestissements alors qu'ils ont souffert des coupures décrites préalablement.<sup>3</sup> Le gouvernement du Canada a tenté de redresser la situation dans son budget 2019-2020 en annonçant un réinvestissement graduel dans le budget des OSF pour les bourses de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.<sup>4</sup> Celui-ci augmente graduellement sur une période de trois années pour atteindre un réinvestissement pérenne de 26,5 M\$ annuellement par la suite.<sup>5</sup> Cependant, bien que le réinvestissement de 2019 soit bienvenu, le montant qu'il représente n'est pas suffisant pour rattraper les coupes budgétaires de 2011 à 2015. En effet, à la suite des concours 2011-2012, soit avant les coupures, le pourcentage du budget des OSF qui était alloué

---

<sup>1</sup> Union étudiante du Québec, « La juste part pour la recherche étudiante », s.d., consulté le 2020-10-09, <https://unionetudiante.ca/juste-part/>

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Gouvernement du Canada. Investir dans la classe moyenne – Le budget 2019. (Ottawa, ministère des Finances du Canada).

Mémoire présenté au comité permanent de la science et de la recherche

aux programmes de bourses était de 16,9 % pour le CRSH, 6,3 % pour les IRSC et 13,3 % pour le CRSNG. Après les concours 2019-2020, le financement étudiant avait chuté à 13,0 % du budget du CRSH, 5,5 % du budget des IRSC et 8,3 % du budget du CRSNG. L'UEQ estime que le retard accumulé depuis 2011 dans le financement des bourses étudiantes totalise 120 M\$.

### **Revendication 1**

Que le gouvernement du Canada s'engage à augmenter le budget des programmes de bourses étudiantes en recherche afin de rattraper le retard causé par les coupures de 2011 à 2015.

## **1.2 DUREE DU FINANCEMENT ETUDIANT<sup>6</sup>**

Publié en 2017, le rapport Naylor<sup>7</sup> dresse le portrait de l'état du financement de la science au pays. Concernant le financement étudiant, le document dénonce que la durée des bourses de recherche fournies par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire des OSF, est de moins longue durée que le temps réel des études. En effet, les bourses de maîtrise ne sont valides que pour un an alors que la plupart des maîtrises de recherche prennent au moins deux ans. Le rapport Naylor a chiffré que d'ajouter une année supplémentaire de financement à la maîtrise coûterait environ 44 millions au programme. Les bourses doctorales, quant à elles, financent une étudiante ou un étudiant pendant trois ans alors qu'il est tout à fait commun que la durée des doctorats soient de plus de trois ans, et ce, toutes disciplines confondues. Des études ont même démontré que la durée des études doctorales est en moyenne de plus de cinq ans<sup>8</sup>. Le coût exact de l'augmentation de la durée du financement au doctorat n'a pas été chiffré par le rapport Naylor, mais celui-ci explore tout de même l'idée d'augmenter la durée du financement de trois à quatre ans. Pour favoriser la diplomation des étudiantes et des étudiants, il est en effet important de ne pas abandonner le soutien financier à quelques mois de la fin de leur parcours.

### **Revendication 2**

---

<sup>6</sup> Section tirée de : Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, 2021. Plateforme de revendications, élections fédérales 2021, p. 9.

<sup>7</sup> David Naylor, « Investing in Canada's Future: Strengthening the Foundations of Canadian Research, Canada's Fundamental Science Review », 2017, [http://www.sciencereview.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ScienceReview\\_April2017-rv.pdf/\\$file/ScienceReview\\_April2017-rv.pdf](http://www.sciencereview.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ScienceReview_April2017-rv.pdf/$file/ScienceReview_April2017-rv.pdf)

<sup>8</sup> Rosanna Tamburri. « Une réforme du doctorat s'impose », *Affaires universitaires*, 6 février 2013. <http://www.affairesuniversitaires.ca/une-reforme-du-doctorat-simpose.aspx>

Que le gouvernement du Canada s'engage à augmenter la durée du financement de leurs programmes de bourses étudiantes en recherche pour refléter la durée réelle des études sans diminuer le montant annuel des bourses.

### 1.3 PRESENCE ETUDIANTE AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le CRSH, CRSNG et les IRSC ont chacun un conseil d'administration, composé respectivement de 15, 19 et 18 membres nommés par le gouvernement canadien<sup>91011</sup>. Ces nominations incluent des membres du secteur privé ou encore du milieu universitaire.

Ces conseils d'administration sont responsables de l'attribution des crédits budgétaires octroyés aux OSF par le gouvernement fédéral, notamment pour les programmes étudiants. Obtenir une représentation étudiante au sein de ces instances décisionnelles est essentiel afin que la communauté étudiante obtienne sa juste part du financement de la recherche fédérale. Le mouvement étudiant a présenté cette demande plusieurs fois au gouvernement, notamment à l'occasion de l'« Advocacy week » de l'Alliance canadienne des associations étudiantes (CASA-ACAÉ) de février 2020. Malgré les demandes répétées, cette revendication n'a jamais pu obtenir de soutien suffisant de la part du gouvernement conservateur ni du gouvernement libéral depuis sa première élection en 2015. L'UEQ demande donc qu'un siège soit réservé pour un membre de la communauté étudiante sur chacun des conseils d'administration des organismes subventionnaires fédéraux.

#### **Revendication 3**

Que les trois organismes subventionnaires fédéraux réservent au moins une place au sein de leur conseil d'administration respectif pour une représentante ou un représentant de la communauté étudiante aux cycles supérieurs à la suite de la recommandation de ses pairs.

---

<sup>9</sup> Gouvernement du Canada, « Conseil de recherche en sciences humaines : Conseil d'administration », 25 mai 2021.

[http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au\\_sujet/governance-gouvernance/committees-comites/council-conseil-fra.aspx](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/governance-gouvernance/committees-comites/council-conseil-fra.aspx)

<sup>10</sup> Gouvernement du Canada, « Site web de la législation (Justice) : Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie », 26 mars 2019. <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/N-21/page-1.html#h-3>

<sup>11</sup> Gouvernement du Canada, « Instituts de recherche en santé du Canada : Composition du conseil d'administration », 5 février 2019. <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/6953.html>